

Centre Socioculturel Michel Jubert  
4 Rue Levassasseur  
60120 BRETEUIL

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**



# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Centre Socioculturel Michel Jubert relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### ***Observations***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe 4.2. Concernant des fonds dédiés.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Le centre socioculturel bénéficie de ressources provenant notamment de subventions. Nos travaux ont notamment consisté à s'assurer que les sommes en comptabilité sont conformes aux conventions et autres accords avec les partenaires, ainsi que les créances qui y sont attachées, évaluées en fin d'exercice. Nous avons également porté notre attention sur la cohérence des participations usagers

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau, et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beauvais, le 5 juin 2023

Signé électroniquement le 06/06/2023 par  
Odile Sobesky



**FCN ACES**  
Associée Odile SOBESKY  
*Commissaire aux comptes*



**BILAN**

Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			31.12.2021
	Brut	Amort	Net	Total
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>18 081.69</b>	<b>8 562.36</b>	<b>9 519.33</b>	<b>1 050.07</b>
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	18 081.69	8 562.36	9 519.33	1 050.07
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTE (INCORPORELLES)				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>178 745.11</b>	<b>121 432.83</b>	<b>57 312.28</b>	<b>35 955.12</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.	178 745.11	121 432.83	57 312.28	35 955.12
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1 267.20</b>		<b>1 267.20</b>	<b>1 267.20</b>
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 267.20		1 267.20	1 267.20
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)</b>	<b>198 094.00</b>	<b>129 995.19</b>	<b>68 098.81</b>	<b>38 272.39</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>455 395.83</b>	<b>593.31</b>	<b>454 802.52</b>	<b>412 087.19</b>
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	237 674.86	593.31	237 081.55	176 737.28
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	217 720.97		217 720.97	235 349.91
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	272 961.84		272 961.84	222 482.46
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	695.42		695.42	790.12
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)</b>	<b>729 053.09</b>	<b>593.31</b>	<b>728 459.78</b>	<b>635 359.77</b>
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>927 147.09</b>	<b>130 588.50</b>	<b>796 558.59</b>	<b>673 632.16</b>

**BILAN**

<b>Passif</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31.12.2021</b>
	<b>Montant</b>	<b>Total</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	1 353.16	1 353.16
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	23 784.00	23 784.00
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	393 195.38	278 918.55
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	102 879.22	114 276.83
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>521 211.76</b>	<b>418 332.54</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	41 911.16	23 401.02
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>	<b>41 911.16</b>	<b>23 401.02</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>563 122.92</b>	<b>441 733.56</b>
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	3 196.17	3 639.57
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)</b>	<b>3 196.17</b>	<b>3 639.57</b>
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES	50 257.00	60 647.00
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>50 257.00</b>	<b>60 647.00</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	42 893.91	54 642.07
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	120 800.76	102 566.47
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES		3 821.27
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	16 287.83	6 582.22
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>179 982.50</b>	<b>167 612.03</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>796 558.59</b>	<b>673 632.16</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Toutes les écritures

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	3 259.82		3 163.02
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	643 939.94		849 859.30
DONT PARRAINAGES			
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		<b>643 939.94</b>	<b>849 859.30</b>
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 141 738.60		688 870.44
VERSEMT. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 000.00		
DONS MANUELS			
MECENATS	3 000.00		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	6 500.00		2 000.00
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCEURS</b>		<b>1 151 238.60</b>	<b>690 870.44</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	18 305.32		23 993.41
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	443.40		443.40
AUTRES PRODUITS	16 626.42		12 806.29
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 833 813.50</b>	<b>1 581 135.86</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	581 419.73		490 686.40
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	49 199.76		47 390.70
SALAIRES ET TRAITEMENTS	862 536.71		738 834.44
CHARGES SOCIALES	207 872.70		175 910.83
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	16 840.73		8 820.24
DOTATIONS AUX PROVISIONS			
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	163.31		46.12
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>1 718 032.94</b>	<b>1 461 688.73</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>115 780.56</b>	<b>119 447.13</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	885.67		337.76
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>885.67</b>	<b>337.76</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		<b>885.67</b>	<b>337.76</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION			2 357.72
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	6 662.66		2 858.33
REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		<b>6 662.66</b>	<b>5 216.05</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 338.56		2 712.11
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	19 111.11		8 012.00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		<b>20 449.67</b>	<b>10 724.11</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		<b>-13 787.01</b>	<b>-5 508.06</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2022 au 31/12/2022		31.12.2021
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		<b>1 841 361.83</b>	<b>1 586 689.67</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		<b>1 738 482.61</b>	<b>1 472 412.84</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>102 879.22</b>	<b>114 276.83</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	5 906.00		13 668.00
BENEVOLAT	26 788.00		17 306.00
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>32 694.00</b>	<b>30 974.00</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	5 906.00		13 668.00
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE	26 788.00		17 306.00
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>32 694.00</b>	<b>30 974.00</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE**

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
<b>TOTAL (875)</b> 0.00			<b>871 Prestations en nature</b>		
<b>861</b>	<b>Mise à disposition gratuite de biens</b>		871000	Prestations en nature	5 906.00
861000	MAD gratuite de biens locaux, matériels	5 906.00	<b>TOTAL (871)</b> <b>5 906.00</b>		
<b>TOTAL (861)</b> <b>5 906.00</b>			<b>875 bénévolat</b>		
<b>864</b>	<b>Personnel bénévole</b>		875000	Bénévolat	26 788.00
864000	Personnel Bénévole	26 788.00	<b>TOTAL (864)</b> <b>26 788.00</b>		
<b>Total charges contributions volontaires</b> <b>32 694.00</b>			<b>Total produits contributions volontaires</b> <b>32 694.00</b>		

# *ANNEXE COMPTABLE*

## **1- INTRODUCTION**

### **OBJET SOCIAL DU CENTRE SOCIOCULTUREL**

Le Centre Socioculturel offre aux familles, aux enfants, et aux jeunes un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ainsi que des activités destinées à faciliter leur vie quotidienne, à les soutenir dans leur relation et rôle parentaux, à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale. Ouvert à toutes les générations, il favorise les rencontres, les échanges et les actions de solidarité, permettant ainsi d'entretenir et de renforcer les liens entre générations. Il contribue à dynamiser le tissu social local du territoire.

### **NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES**

Le Centre Socioculturel est implanté sur une partie de la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) correspondant au territoire de l'ex-canton de Breteuil. Les activités sont variées :

- Le Multi Accueil Pomme Cannelle, Le REP (Relais Petite Enfance) ex RAM
- Les Accueils de Loisirs, Périscolaires et séjours
- Le Point Information Jeunesse
- Les services aux usagers : Portage de repas, lutte contre la fracture numérique
- Le secteur famille : Ateliers divers, séniors connectés, ....
- L'accueil du public : France Services, aide administratif, information et orientation...
- L'Épicerie Solidaire

### **MOYENS MIS EN OEUVRE**

Moyens humains : une Gouvernance engagée, des bénévoles pour les activités qui reposent largement sur leur implication (Épicerie Solidaire, grenier à malice et transport solidaire notamment) et du personnel qualifié formé et compétent pour accueillir, écouter, accompagner et mettre en application le projet social à travers les activités menées.

Moyens matériels : le Centre Socioculturel dispose de locaux et de tout le matériel nécessaire pour ses activités et son fonctionnement.

Moyens financiers : le Centre Socioculturel peut compter sur les partenaires institutionnels et les collectivités locales.

## **2- FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

- Mise en place du nouveau logiciel de gestion des activités et formation du personnel : gestion des inscriptions par les familles via un espace dédié, paiement en ligne, etc. ,
- Inauguration de l'épicerie sociale et solidaire,
- Intégration du projet "Centre Social Itinérant" porté par la Fédération Nationale des Centres Sociaux. La caravane acquise dans le cadre de ce projet a été volée courant novembre.
- Préparation des repas du portage par la Sté Cuisine Concept basée à Breteuil,
- Création du poste de Directeur Adjoint,
- Inauguration de France Services,
- Création du poste de Conseiller numérique.

### 3- EVENEMENTS POST CLOTURE

- Nouvelle convention avec le FEDER (de 80 à 60 % de l'animateur numérique / fin de la prise en charge pour les chargés d'accueil),
- Occupation de nouveaux locaux par le grenier à malices et nouvelles charges locatives,
- Rachat d'une caravane pour le projet Centre Social Itinérant.

### 4- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de 12 mois couvre la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Image fidèle, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité,
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les différents principes comptables généraux du règlement ANC 2014-03 sous réserves des dispositions particulières notamment les principes énoncés dans le règlement ANC 2018-06 relatif au plan comptable associatif.

Il a également été tenu compte des contraintes imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs.

### 5- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 5.1 ACTIF

##### 5.1.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

RUBRIQUES	BRUTE AU 01/01/22	AUGMENT.	DIMINUTION	BRUTE AU 31/12/22
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
LOGICIELS	7 738,89	10 342,80		18 081,69
<b>TOTAL</b>	7 738,89	10 342,80	-	18 081,69
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
MATERIEL D'ACTIVITE	14 647,44	6 878,69		21 526,13
MATERIEL DE CAMPING	4 620,65			4 620,65
AMENAGEMENT ET INSTALLATION	36 163,61			36 163,61
MATERIEL DE TRANSPORT	13 364,76	39 520,56	20 000,00	32 885,32
MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	30 964,74	8 049,42		39 014,16
MOBILIER	44 141,76	393,48		44 535,24
<b>TOTAL</b>	143 902,96	54 842,15	20 000,00	178 745,11
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
DEPOTS ET CAUTIONNEMENT VERSES	1 267,20			1 267,20
<b>TOTAL</b>	1 267,20	-	-	1 267,20
<b>TOTAL GENERAL</b>	152 909,05	65 184,95	20 000,00	198 094,00

**5.1.2 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

LOGICIELS	6 688,82	1 873,54		8 562,36
MATERIEL D'ACTIVITE	14 394,32	618,21		15 012,53
MATERIEL DE CAMPING	4 620,65			4 620,65
AMENAGEMENT ET INSTALLATION	20 439,22	2 860,39		23 299,61
MATERIEL DE TRANSPORT	13 364,76	22 244,86	20 000,00	15 609,62
MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	25 320,43	4 646,53		29 966,96
MOBILIER	29 808,45	3 115,00		32 923,45
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>114 636,65</b>	<b>35 358,53</b>	<b>20 000,00</b>	<b>129 995,18</b>

**5.1.3 AVANCES ET ACOMPTE**

Le montant de 15 190,92 € correspond à des acomptes réglés à des fournisseurs pour des activités qui auront lieu en 2023.

**5.1.4 CREANCES**

Toutes les créances sont à échéance moins d'un an.

**5.1.4.1 ETAT DES CREANCES**

Il s'agit principalement des participations des usagers et des communes restant à percevoir au 31/12/22 et de subventions restant à recevoir au 31/12/22, notifiées et/ou ayant fait l'objet d'une convention.

Montants Nets	31/12/2022	31/12/2021
Usagers et comptes rattachés	237 674,86	177 419,40
Autres créances	217 720,97	235 349,91

Détail des produits, subventions et contributions à recevoir :

	MONTANT	NATURE - DESTINATION
Fournisseurs débiteurs	16 616	Acomptes et avoirs non reçus
CPAM	4 960	Indemnités Journalières maladie
Uniformation	929	Formation 2022
ETAT	17 069	Contrats aidés + animateur numérique
REGION	2 400	Services civiques
CONSEIL DEPARTEMENTAL	10 608	Labellisation + Epicerie Solidaire
CAF + MSA	110 030	Prestations de Service + Participations Complémentaires
MSA + CAF	17 836	Promeneurs du Net + divers projets
FONJEP	9 778	Aide au poste
ANDES	3 600	Epicerie solidaire
Action FEDER	23 895	Lutte contre la fracture numérique
<b>Total</b>	<b>217 721</b>	

### 5.1.4.2 TABLEAU DES PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	AU 01/01/22	DOTATION DE L'EXERCICE	REPRISE SUR PROVISION	AU 31/12/22
ACCUEIL DE LOISIRS	203,28	326,99	203,28	326,99
MULTI ACCUEIL	478,84	266,32	478,84	266,32
	682,12	593,31	682,12	593,31

### 5.1.5 TRESORERIE

Le Centre Socioculturel dispose de deux comptes courants, d'un compte Livret et d'un compte Livret A au Crédit Agricole Brie Picardie, et d'un compte courant à la Caisse d'Épargne. Le solde disponible au 31/12/2022 est de 272 961,84 €.

### 5.1.6 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les Charges constatées d'avance pour 695,42 € représentent des charges réglées dans l'exercice mais concernant l'activité de l'exercice suivant.

## 5.2 PASSIF

### 5.2.1 FONDS PROPRES ET RESERVES

VARIATION DES FONDS PROPRES	AU 01/01/22	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	AU 31/12/22
Fonds propres sans droit de reprise	1 353,16				1 353,16
Fonds propres avec droit de reprise					-
Réserves	23 784,00				23 784,00
Report à nouveau	278 918,55	114 276,83			393 195,38
Excédent ou Déficit	114 276,83	-114 276,83	102 879,22		102 879,22
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>418 332,54</b>	<b>-</b>	<b>102 879,22</b>	<b>-</b>	<b>521 211,76</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	23 401,02		25 172,80	6 662,66	41 911,16
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>441 733,56</b>	<b>-</b>	<b>128 052,02</b>	<b>6 662,66</b>	<b>563 122,92</b>

Augmentation des subventions d'investissement :

- Des subventions de la CAF pour 7 809 € ;
- Une subvention du CD de l'Oise de 3 904 € pour financer l'acquisition du véhicule utilitaire de l'épicerie solidaire ;
- 9 012 € de la DRAAF pour équiper l'épicerie solidaire dont le véhicule utilitaire ;
- 4 447,80 € de la Fédération des Centres Sociaux destinés à l'acquisition de matériel informatique.

### 5.2.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

LIBELLE	AU 01/01/22	AUGMENT.	DIMINUTION	AU 31/12/22
Prov. Pour risques et charges	-		-	-
Prov. pour indemn. fin de carrière	60 647,00		10 390,00	50 257,00
	60 647,00	-	10 390,00	50 257,00

### 5.2.3 FONDS DEDIES

Les Fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice le solde des ressources apportées par des tiers financeurs pour un projet bien précis qui n'a pas pu être dépensées en totalité au cours de l'exercice. Comme les Subventions d'investissement, les fonds dédiés affectés au financement d'immobilisations amortissables sont repris au rythme des amortissements des biens financés.

Variation des Fonds dédiés issus de	Au 01/01/22	Reports	Utilisations	Transferts	Au 31/12/22
<u>Subv. d'exploitation</u>					
Subv. CCOP / RAM	0,00		0,00		0,00
Subv. d'invest CAF / Cuisine CAJ	3 639,57		443,40		3 196,17
Contributions financières d'autres organismes					
Ressources liées à la générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>3 639,57</b>		<b>443,40</b>		<b>3 196,17</b>

### 5.2.4 DETTES

Toutes les dettes sont à échéance moins d'un an.

Le détail des dettes :

	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	42 893,91	54 642,07
Dettes des Legs ou Donation		
Dettes Fiscales et Sociale	120 800,76	102 566,47
Autres dettes		3 821,27
Produits constatés d'avance	16 287,83	6 582,22
<b>TOTAL</b>	<b>179 982,50</b>	<b>167 612,03</b>

Ecart significatif des produits constatés d'avance :

- Il s'agit des règlements anticipés des usagers par le biais de la nouvelle plateforme dédiée aux familles.

## 6- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1 RESULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation dégage un excédent de 115 781 €, les produits s'élevant à 1 833 814 € et les charges à 1 718 033 €.

Répartition des produits d'exploitation :

	2022		2021	
	MONTANT		MONTANT	
COTISATIONS	3 260	0,2%	3 163	0,2%
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	643 940	35,1%	849 859	53,7%
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	1 141 739	62,3%	688 870	43,6%
MECENATS	3 000	0,2%	-	0,0%
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	6 500	0,4%	2 000	0,1%
REPRISES/AMORT, PROV ET TRANSFERT DE CHARGES	18 305	1,0%	23 993	1,5%
UTILISATION DES FONDS DEDIES	443	0,0%	443	0,2%
AUTRES PRODUITS	16 626	0,9%	12 807	0,8%
<b>Total</b>	<b>1 833 814</b>		<b>1 581 135</b>	

- Les cotisations sont comptabilisées au moment de leur encaissement effectif.
- Utilisation des Concours Publics (73) qui enregistre les contributions financières apportées par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou règlement. Le concours public se démarque de la subvention qui est attribuée de façon facultative dans le cadre d'une décision particulière. Ainsi, nous comptabilisons dorénavant comme Concours Publics les Prestations de Service versées par la CAF et la MSA, et les aides complémentaires versées par la CAF.

Le détail des concours publics et subventions :

	2022	%	2021	%
<b>CONCOURS PUBLICS</b>				
CAF (PS + AC)	354 264	31,0		
MSA	5 182	0,5		
<b>SUBVENTIONS</b>				
COMMUNE DE BRETEUIL	152 200	13,3	142 200	20,6
CCOP	162 473	14,2	142 864	20,7
ETAT AIDE A L'EMPLOI	84 271	7,4	61 710	9,0
ETAT SERVICE CIVIQUE	4 650	0,4	4 440	0,6
ETAT PROJETS DIVERS	97 500	8,5	62 840	9,1
AGENCE ERASMUS	-	-	47 646	6,9
ETAT FRANCE SERVICES	45 000	3,9		
CONSEIL REGIONAL	4 400	0,4	15 000	2,2
CONSEIL DEPARTEMENTAL	101 575	8,9	79 389	11,5
CAF aides complémentaires		-	26 335	3,8
CAF Autres Subv	39 000	3,4	35 500	5,2
MSA	22 753	2,0	8 716	1,3
FONJEP	17 768	1,6	17 768	2,6
FEDER / FSE Picardie	50 703	4,4	44 464	6,5
<b>TOTAL CONCOURS PUBLICS ET SUBV.</b>	<b>1 141 739</b>	<b>100</b>	<b>688 870</b>	<b>100</b>

Répartition des charges d'exploitation :

	2022		2021	
	MONTANT	%	MONTANT	%
ACHATS ET CHARGES EXTERNES	581 420	33,8%	490 686	33,6%
IMPOTS ET TAXES	49 200	2,9%	47 390	3,2%
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	1 070 409	62,3%	914 745	62,6%
DOT AUX AMORT ET PROV	16 841	1,0%	8 820	0,6%
REPORTS EN FONDS DEDIES				0,0%
AUTRES	163	0,0%	46	0,0%
<b>Total</b>	<b>1 718 033</b>		<b>1 461 688</b>	

## 6.2 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 885,67 € en 2022 contre 337,76 € en 2021.

## 6.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel dégage un déficit de 13 787 €, les produits et les charges se décomposent comme suit :

	2022	2021
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>6 663</b>	<b>5 216</b>
SUR OPERATION DE GESTION	-	2 358
SUR OPERATION EN CAPITAL	6 663	2 858
REPRISES SUR PROV. DEPR. ET TRANSF. DE CH.	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>20 450</b>	<b>10 724</b>
SUR OPERATION DE GESTION	1 339	2 712
SUR OPERATION EN CAPITAL	-	-
DOT. AUX AMORT. AUX DEPR. ET AUX PROV.	19 111	8 012
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 13 787</b>	<b>- 5 508</b>

## 6.4 LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Le tableau ci-dessous apporte des précisions sur les modalités de recensement, de quantification et de valorisations des contributions.

Nature des contributions	Modalités de recensement et de comptabilisation	Méthodes de valorisation
Bénévolat	Procédure informatisée de suivi des temps bénévoles. Recensement et quantification des données par bénévole et par activité. Puis rassemblement des données par secteur d'activité.	Volume global de temps en heures par le SMIC Chargé(20%)
Mises à disposition de locaux	Convention de mise à disposition gratuite	Valeur locative au m2 du marché local
Mises à disposition de véhicule	Suivi du compteur kilométrique dans un livret de bord	Nombre de Kilomètres parcouru par 0,54€

## 7- AUTRES INFORMATIONS

### 7.1 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2022, au titre de la mission légale de certification des comptes du Centre Socioculturel s'élève à 6 930 €.

**7.2 EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31/12/22**

	Nombre de salariés	Dont contrat aidé (CAE+PRO+APPRENTI)	En Equivalent Temps Plein
Pilotage	5		4
Portage de repas	1		0,80
Multi-accueil	5	1	5
Relais Petite Enfance	3	1	2,69
Secteur Famille	2	1	2
Accueil de loisirs, Périscolaire et CAJ	17	6	16,7
Epicerie Solidaire	2	2	2
Espace Numérique	1		1
Entretien des locaux	2	1	1,43
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>12</b>	<b>35,62</b>

**7.3 SERVICE CIVIQUE**

11 jeunes sont engagés dans un service civique en 2022 pour effectuer différentes missions :

1	Médiateur de la lutte contre la fracture numérique
4	Lutter contre l'isolement des personnes âgées
2	Participer à l'animation de l'Epicerie Solidaire
4	Favoriser les relations de l'accueil de loisirs avec les familles

